

Domination / émancipation : questionner les contrats en origine

Marianne Blidon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/4150>

DOI : [10.4000/gc.4150](https://doi.org/10.4000/gc.4150)

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2015

Pagination : 131-137

ISBN : 978-2-343-09786-2

ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Marianne Blidon, « Domination / émancipation : questionner les contrats en origine », *Géographie et cultures* [En ligne], 95 | 2015, mis en ligne le 16 janvier 2017, consulté le 26 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/gc/4150> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.4150>

Domination / émancipation : questionner les contrats en origine

Marianne Blidon

RÉFÉRENCE

Djemila Zeneidi, 2013, *Femmes / Fraises. Import / Export*, Paris, PUF, coll. « Souffrance et théorie », 177 p.

- 1 Depuis 2000, les contrats en origine permettent d'organiser la venue ponctuelle de travailleurs migrants pour réaliser des tâches saisonnières pénibles et mal rémunérées. C'est le cas de la cueillette des fraises produites sous serres dans la province de Huelva, à l'extrême sud-ouest de l'Espagne dont les récipiendaires sont principalement des mères de famille marocaines qui vivent dans les régions rurales du nord. Celles-ci ont été sélectionnées sur la base de représentations culturelles essentialisées : la délicatesse de leur main comme garantie de réalisation du travail, les enfants comme garantie de leur retour une fois la saison achevée et leur faible attractivité sur le marché local de la séduction comme garantie de la paix des ménages. C'est ce dispositif de circulation migratoire pris en charge à l'échelle locale ainsi que ses effets que Djemila Zeneidi analyse dans *Femmes / Fraises. Import / Export* (2013) à partir d'une enquête de terrain réalisée auprès d'acteurs institutionnels et de saisonnières en Espagne et au Maroc. Le concept de reconnaissance, emprunté au philosophe allemand Axel Honneth, est au centre de l'analyse afin « de rendre compte de la domination sociale en partant des structures symboliques (les différentes formes de reconnaissance) et des expériences morales » (p. 17).
- 2 Je ne vais pas tant ici m'attacher à décrire en détail le contenu qu'à discuter trois points qui permettent d'inscrire plus largement la lecture de l'ouvrage dans le champ de la géographie française. Je commencerai par souligner le mérite de cette recherche qui est de replacer le travail au centre des enjeux géographiques. Je verrai ensuite en quoi l'analyse permet d'introduire et de mettre en valeur la pertinence des références

féministes issues de la sociologie matérialiste comme de la géographie anglophone. En lien avec cette question, je terminerai sur le processus d'enquête notamment la manière dont il s'écrit.

Replacer le travail au centre des enjeux géographiques

« L'objet de ce texte est, en partant d'un constat empirique, d'essayer de réfléchir à la centralité du travail dans la construction d'un rapport positif à soi et à la dimension matérielle de cette forme de reconnaissance à travers les pratiques spatiales. » (p. 17)

- 3 Aujourd'hui, la question du travail et des rapports de production n'est plus abordée de manière centrale dans la géographie française. Elle apparaît comme un élément périphérique et contextuel des enjeux migratoires ou de la mondialisation. Or le travail – ses logiques, son organisation, ses conditions, la structuration des lieux... appréhendées à partir de l'expérience du/de la travailleur.se – est heuristique pour comprendre la géographie économique contemporaine. Djemila Zeneidi montre ici quel est le coût humain de la production intensive de fraises dans un contexte de durcissement des politiques migratoires et de fermeture des frontières. Ce double souci de rentabilité et de contrôle conduit à encadrer le quotidien des ouvrières durant leur séjour en Espagne. « La domination qui caractérise en partie la condition des ouvrières prend appui sur un système de management et un contrôle qui se traduit spatialement par des contraintes, sous forme de relégation et de captivité au sein d'un dispositif dédié au travail et à la sécurité des frontières. » (p. 47) Le management des ouvrières dans lequel les autorités municipales jouent un rôle actif, suit le principe chronologique des 3 R : Recrutement, Réception et Retour.
- 4 Le recrutement ne s'opère pas tant sur la base des aptitudes et des compétences des ouvrières que sur celle de leur « absence de dangerosité en situation de circulation et de contact avec la société espagnole » (p. 52), comme l'atteste le certificat médical qu'elles se doivent de produire – les femmes enceintes, rondes ou porteuses de MST étant généralement exclues. Plus que la seule réception des ouvrières, il s'agit ensuite d'organiser le quotidien des ouvrières notamment leur hébergement afin de faciliter leur disponibilité tout en réduisant des nuisances occasionnées par le développement de l'habitat précaire (squat, campements de fortune...) que la population locale condamne. Les logements encadrés, que ce soit les foyers ou les logements sur le site de l'exploitation, ont pour conséquence un contrôle accru des femmes, de leur déplacement comme de leur fréquentation. Djemila Zeneidi note ainsi :

« résidentes contraintes dans l'exploitation, les ouvrières marocaines doivent se soumettre à un ensemble de règles, pas toujours clairement énoncées et qu'elles découvrent parfois par hasard. Ainsi, des ouvrières qui m'ont invitée à venir chez elles, en me présentant comme une cousine, ont réalisé que toute visite extérieure était interdite, y compris de la famille » (p. 66).
- 5 Cette surveillance repose sur la vision stéréotypée et essentialisée de l'ouvrière marocaine en tant que femme vulnérable à protéger de la prédation (sexuelle) des hommes (marocains). « Cet habillage culturel fonctionne comme un processus qui justifie l'emprise du dispositif des ouvrières et entre parfaitement dans une logique d'optimisation de la main d'œuvre qui reste captive du dispositif. » (p. 72) Et cela d'autant plus que les ouvrières espèrent en guise de reconnaissance de leur labeur, un

statut de travailleuse permanente ; statut promis et convoité qu'elles n'obtiendront pas faute de remplir l'obligation de résidence d'une durée de trois ans.

- 6 La perspective adoptée ici pour lire les rapports de pouvoir est une perspective foucauldienne, en termes de dispositif, d'enfermement, de contrôle, de pouvoir, de gouvernement et de biopolitique, qui laisse affleurer les rapports sociaux – de classe, de sexe et d'origine – dans lesquelles les ouvrières sont prises.

Ce que nous apprennent les féministes matérialistes et la géographie féministe

« Tout concourt, en effet, pour faire du cas des ouvrières agricoles un exemple clair de domination et d'exploitation : inégalités de traitement, exploitation permise par le cadre juridique, fragilité des employées. Mais que faire de la parole du sujet, qui, s'il reconnaît ces abus, annonce que la souffrance n'est pas là où on le croit ? (...) Comment une expérience de domination peut-elle être aussi une expérience émancipatoire ? Qu'est-ce qui change le sujet ? Il s'agit de décortiquer la nature de ce double mouvement, à la fois de domination et de subjectivation, de saisir les lignes de démarcation, entre ce qui est pour elles supportable ou pas, ce qui porte atteinte à l'idée qu'elles ont d'elles-mêmes, et ce qui les conforte dans leur rapport à elles-mêmes » (p. 14 et 16).

- 7 Par ces questionnements sur l'agentivité des ouvrières, Djemila Zeneidi renoue avec les problématiques des féministes matérialistes françaises (Danièle Kergoat, 2012 ; Christine Delphy, 1999) et des géographes féministes anglophones (Linda McDowell, 1997 ; Geraldine Pratt, 2012 ; Susan Hanson et Geraldine Pratt, 1995), autant de travaux méconnus et mésestimés dont la réception en géographie n'a pas été à la hauteur de leurs apports. Le terme *féministe* apparaissant en soi comme un facteur de disqualification d'un champ scientifique à part entière dont la portée épistémologique, théorique, conceptuelle et méthodologique est pourtant indéniable.
- 8 Ainsi, la délation, les ragots, les atteintes à la réputation, le refus d'être considérées comme une victime, la dévalorisation de soi, la culpabilité... ne relèvent pas tant de la figure dissidente ou monstrueuse du cyborg que plus généralement du *sylogisme du sujet sexué féminin*¹ (Kergoat, 2012), c'est-à-dire de la difficulté pour les femmes de s'identifier à un collectif femmes et l'impossibilité qui en découle de se structurer collectivement pour faire valoir leurs droits.

« Dès lors, seul l'individu peut s'affirmer, mais un individu neutre, type "être humain". Les femmes ne peuvent donc s'en tirer que par une éthique individualiste. Mais cette issue est elle-même condamnée par les formes extériorisées de la division sexuelle du travail : blocages à la formation, la promotion, la qualification, etc. Elles n'ont pas les moyens sociaux de mettre en œuvre, dans la situation de travail, l'éthique individualiste qui serait l'issue logique de leur discours (...) les femmes n'ont pas les moyens sociaux d'un tel réinvestissement puisqu'il y a discontinuité entre le sujet sexué d'une part, le groupe sexué et l'univers de travail d'autre part. Il y a donc constitution d'un cercle vicieux : la violence est retournée contre le groupe des pairs et contre elles-mêmes. » (2012, p. 260-261)

- 9 Et de fait, l'ambivalence des discours recueillis ne doit pas être comprise comme un *consentement à la domination* mais doit être comprise dans la situation structurelle dans laquelle ils s'expriment et qui transparait dans les témoignages recueillis par Djemila Zeneidi, notamment les violences subies² et la contrainte *morale* puisque les femmes ont *in fine* la responsabilité des enfants. Comme le rappelle Nicole-Claude Mathieu :

« En fait, ce qu'implique la notion de consentement est une vision de la politique au sens classique, le modèle du contrat, ou de la "représentativité", qu'il s'agisse de régimes autoritaires ou de démocraties. Et certes, c'est le modèle sur lequel beaucoup de femmes dans nos sociétés se représentent leurs rapports aux hommes et à leur mari. Mais c'est qu'elles ne voient pas (on les empêche de voir) que ce n'est pas un contrat entre égaux » (1991, p. 213).

- 10 Le contrôle des corps, les limitations constantes des possibilités d'action et de pensée, l'accès restreint aux connaissances, l'absence de conscience de sexe / de classe et de possibilité de se mobiliser collectivement sont autant de dimensions qui participent de l'oppression, la domination et l'exploitation. Et cela indépendamment des stratégies qu'elles mettent en œuvre ou des satisfactions (avoir une forme d'autonomie financière, développer une image valorisante de *migrant breadwinner*, posséder un téléphone portable, un sac à main et une carte bancaire, avoir l'impression de s'appartenir et d'échapper provisoirement aux responsabilités familiales et au quotidien, ...) qu'elles peuvent retirer de leur expérience de saisonnière.

Conditions d'enquête et écriture de l'enquête

- 11 Au-delà du travail, les apports des féministes concernent aussi le processus d'enquête et la manière dont il s'écrit (Moss, 2002 ; Blidon, 2014). Je vais m'arrêter ici sur deux points qui sont traités dans l'ouvrage : la conduite de l'enquête et la réflexivité. La réflexivité est un des critères de validité de l'enquête ethnographique. En effet, dans la relation d'enquête, la position de l'enquêteur.e et la manière dont il/elle sera perçu/e vont avoir un impact sur les paroles recueillies et donc la production des données.
- 12 Préalablement, il est essentiel de rappeler les difficultés d'accès à la parole des ouvrières. Ce n'est pas nécessairement que ces dernières soient rétives à partager leur expérience mais d'une part le dispositif qui les encadre contraint leur accès et d'autre part la manière dont elles perçoivent les chercheurs et l'enquête est un prisme. Ainsi, Djemila Zeneidi est régulièrement prise à partie comme médiatrice potentielle à même de faire évoluer favorablement la situation des ouvrières. « À les entendre, elles ne vivaient pas une condition de subordination mais des relations amicales avec leur employeur. Pour elles, il y avait nécessairement une explication [au fait qu'elles n'aient pas été rappelées pour réaliser une nouvelle saison]. Très vite, elles m'ont chargé de la mission de retrouver leur employeur, dont le nom et l'adresse figuraient sur le contrat. » (p. 115) L'enquête en elle-même, à travers les questions qui leur sont posées, remet en cause la perception de leur situation. Djemila Zeneidi relève notamment : « les questions que je leur posais, en effet, participaient d'une prise de conscience de leur situation à partir d'une réévaluation de leur expérience » (p. 117). La relative impuissance du chercheur à transformer les rapports sociaux dans lesquels les ouvrières sont prises se pose alors en terme éthique : quid du vide laissé par les chercheurs ? On aimerait que soit posée plus clairement la question de la restitution qui semble évacuée, alors que justement cette enquête aurait pu donner lieu à une réflexion qui aurait sans doute alimenté un débat encore trop peu abordé dans la géographie française³.
- 13 La question de l'écriture de l'enquête mériterait d'être aussi discutée quand il s'enseigne encore à l'université ou qu'il est affirmé en soutenance qu'il faut prohiber l'écriture à la première personne. L'auteure demeure ici irrésolue : certains passages étant écrits à la première personne du singulier, d'autres à la troisième personne du

singulier ou à la première du pluriel. Par exemple, « Quand ces saisonnières comprennent qu'il n'y a plus d'espoir, elles veulent vraiment témoigner, et sont dans la dénonciation de ce qu'elles ont vu. Elles interpellent *l'enquêtrice* pour relayer leur parole. (...) *Notre interlocutrice* dénonce aussi les pratiques de harcèlement sexuel du patron vis-à-vis des plus jeunes ouvrières. La colère s'adresse aussi aux autorités marocaines » (p. 120, souligné par moi). De même, les questions de similitudes – principalement liées à l'âge, à la maternité et au sexe – et de différences – de position d'énonciation, de lieu de résidence, d'expérience quotidienne... – entre l'enquêtrice et les enquêtées, qui affleurent à de nombreuses reprises dans le texte, mériteraient d'être travaillés en profondeur éventuellement en donnant plus de place dans l'économie générale de l'ouvrage à la parole située de ces femmes, afin d'éviter l'écueil d'une position surplombante de porte-parole des enquêtées.

- 14 Cet ouvrage stimulant a donc le mérite d'ouvrir de nombreuses perspectives pour la géographie française tant sur le plan thématique que sur le plan méthodologique et épistémologique. La flexibilité de la main-d'œuvre implique des logiques spatiales méconnues. Les injonctions à la mobilité s'insinuent petit à petit dans l'ensemble du monde du travail, et pas seulement chez les travailleurs pauvres, selon des modalités de domination et de résistance qui varient selon les groupes sociaux. Voilà des sujets dont la géographie devrait s'emparer pour mieux comprendre les ressorts, les mécanismes de la production et de la reproduction des inégalités. L'ambition portée par l'ouvrage invite à prendre au sérieux les études de genre afin de mieux comprendre les rapports sociaux à l'œuvre (une recherche collaborative aurait éventuellement pu permettre d'interroger des hommes en Espagne et au Maroc) et plus largement elle met en évidence la nécessité d'ouvrir la géographie française aux questionnements des féministes à la fois pour mieux analyser les logiques d'exploitation, d'oppression et de domination à l'œuvre mais aussi d'enrichir le processus d'enquête et sa restitution.

BIBLIOGRAPHIE

- BLIDON Marianne, 2014, « Les sens du je. Réflexivité et objectivation des rapports sociaux », *Géographie & cultures*, n° 89, p. 111-129.
- BONDI Liz, 2003, « Empathy and identification: conceptual ressources for feminist fieldwork », *ACME*, vol. 2, n° 1, p. 64-76.
- BROWNE Kath, NASH Catherine (dir.), 2010, *Queer methods and methodologies. Intersecting queer theories and social sciences research*, Farnham, Ashgate.
- COLLIGNON Béatrice, 2010, « L'éthique et le terrain », *L'information géographique*, vol. 74, n° 1, p. 63-83
- DELPHY Christine, 1999, *L'ennemi principal. I, Économie politique du patriarcat*, Paris, Éditions Syllepse.
- HANSON Susan, PRATT Geraldine, 1995, *Gender, work and space*, Routledge, Oxon.

KERGOAT Danièle, 2012, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La dispute.

MATHIEU Nicole-Claude, 1991 [1985], « Quand céder n'est pas consentir », *L'anatomie politique*, Paris, Côté Femmes, p. 131-225.

MCDOWELL Linda, 1997, *Capital culture: gender at work in the city*, Wiley-Blackwell, Londres

MOSS Pamela (dir.), 2002, *Feminist geography in practice: research and methods*, Oxford, Blackwell.

PRATT Geraldine, 2012, *Families apart. Migrant mothers and the conflict of labor and love*, University of Minnesota Press, Minneapolis.

NOTES

1. Le concept de *sylogisme du sujet sexué féminin* a pour point de départ la récurrence dans les entretiens avec les ouvrières des thèmes de la jalousie ou de la médisance entre ouvrières ; médisance et jalousie dont chacune affirme se départir. « D'un point de vue logique, on se trouve là en face des prémisses d'un syllogisme : – “Toutes les femmes sont jalouses” : majeure ; – “moi, je ne suis pas jalouse” : mineure. Formellement, la conclusion devrait être : – “donc, je ne suis pas une femme” (...) D'où : – toutes les bases pour la création d'un collectif sont ainsi sapées ; – la constitution sexuée du sujet se trouve bloquée au niveau de ses représentations puisque l'affirmation “je ne suis pas une femme” n'est ni dicible ni pensable » (Kergoat, 2012, p. 260).

2. La confrontation à la violence peut prendre différentes formes : insultes, mauvais traitements dans l'enfance, violence conjugale mais aussi harcèlement sexuel de la part des employeurs au Maroc ou en Espagne...

3. Sur ces différentes questions, les géographes féministes et queer ont réfléchi ainsi que les spécialistes des questions d'autochtonie. Voir notamment sur la question de l'empathie et de l'identification comme ressources (Moss, 2002 ; Bondi, 2003), plus généralement sur les méthodes queer (Browne, Nash, 2010), sur les questions autochtones (Collignon, 2010).

AUTEURS

MARIANNE BLIDON

Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

marianne.blidon@univ-paris1.fr